



[www.tvnetcitoyenne.com](http://www.tvnetcitoyenne.com)

## Communiqué de la rédaction de la Tvnet citoyenne du 29 Janvier 2016

*Depuis 6 ans la Tvnet Citoyenne informe les habitants des territoires d'Aix les Bains -Chambéry-Savoie*

### Violences Policières contre notre média

*Hier soir, alors que nous réalisions un reportage lors du conseil municipal de Chambéry, (comme nous le faisons depuis plus de 5 ans) sur le sujet d'un parking, jouxtant la Maison des Syndicats, qui va être vendu, par la municipalité, le maire, Michel Dantin, a demandé l'intervention de la police nationale, l'évacuation des manifestants qui occupaient la salle du conseil. Les policiers sous les ordres, au premier chef du commandant Laperrouza, a violenté à plusieurs reprises, le web reporter citoyen présent, Olivier Berardi, l'empêchant de travailler et l'expulsant sans ménagement et avec délectation, de la mairie.*

*Alors qu'Olivier Berardi, web reporter citoyen de la Tvnet Citoyenne est bien connu du commandant et malgré qu'il ait à plusieurs reprises décliné son identité, son rôle, **et qu'il ne soit ni un manifestant, ni qu'il n'est commis aucune infraction**, il a été évacué au même titre que les manifestants, alors qu'aucun autre journaliste, ni citoyens non manifestant, assistant au conseil municipal, n'on été, eux, inquiété ni évacué. Pourquoi ?*

*Depuis 2010, la Tvnet Citoyenne a retransmis plus de 40 conseils municipaux et plus de 20 conseils communautaires, informant ainsi les citoyens des différents dossiers de politiques publiques et de la ville, mais aussi permettant aux élus d'avoir un espace d'explicitation de leurs politiques. Nous avons, ainsi créer, un véritable espace politique de médiation, connu et salué par tous, dans la ville, entre les élus et la population.*

*Aussi ces actes de violences sciemment ciblés en direction de notre média constituent pour nous un véritable abus de pouvoir, exprimant l'arbitraire d'un officier de police qui se fait juge de qui doit rester dans la salle ou pas, faisant régner SA LOI, au mépris des lois sur la liberté des citoyens et de l'information (art 11 déclaration des droits de l'homme)*

*La question que nous nous posons est de savoir si cela est l'arbitraire d'un officier de police ou si ce sont des directives de la direction départementale de la sécurité publique de la Savoie ou de la Préfecture, à notre égard ?*

*La Préfecture interrogée, reste muette.*

*Rappelons que sous la présidence Sarkozy/ Mitterrand en 2011 et Hollande/ Fleur Pellerin, en 2015, en 2013 pour le Conseil Régional, nous avons bénéficié d'aide au titre de média citoyen de proximité.*

**Contrairement à ce qu'affirment certains policiers, outrepasant leur droit**

:

**OUI La TVNET CITOYENNE**

**est bien un média local, oui Olivier Berardi, est bien un Web Journaliste citoyen**

***La rédaction de la Tvnnet Citoyenne***

**Quand un commandant de police fait sa loi au conseil municipal de Chambéry...c'est la Tvnnet Citoyenne qui trinque !**

**Quand la police chasse les syndicats de la mairie pour un parking....cherchez l'erreur !**

***La Tvnnet Citoyenne c'est : Une association loi 1901 (40 membres) et un Comité de rédaction (4-6 personnes)***

***Nous avons réalisé, en 5 ans 1300 reportages  
Depuis juin 2014, nous animons :  
-un Journal en Ligne; 500 articles par 15 collaborateurs  
-une Web Radio, 40 émissions de radios par 3 collaborateurs  
-un Espace photo +130 photos  
-Plus de 20 citoyens ont participé à la rédaction  
Notre audience est de plus d'1 millions de vues diffusée dans 135 pays.***